

## Des livres

Bénédicte Tratnjek  
27 juin 2010

# L'asile au Sud (L. Cambrézy, S. Laacher, V. Lassailly-Jacob et L. Legoux (dir.))

Luc Cambrézy, Smaïn Laacher, Véronique Lassailly-Jacob et Luc Legoux (dir.), L'asile au Sud, Paris, La Dispute, 2008



Nombreux sont les ouvrages qui abordent la question des migrations des populations du Sud. Dans cette production scientifique, *L'asile au Sud* se distingue en concentrant l'analyse sur la seule question des migrations Sud-Sud. Certes, l'ouvrage ne prétend pas permettre de restituer toutes les particularités de ces processus migratoires, et les directeurs scientifiques l'avouent d'emblée : « *l'étude fine de ces pratiques est donc un véritable impératif, mais, dans le cadre restreint d'un ouvrage collectif, il ne saurait évidemment être question d'analyser toutes les situations locales du monde, ni même celles d'un seul continent. Nous avons choisi d'observer quelques problématiques de refuge au sud de la Méditerranée, en Afrique où l'asile évolue très vite, et au Moyen-Orient où le statut de réfugié tend dans certains cas à devenir hétéroclite* » (p. 20). Après une introduction qui présente les principales problématiques de cet asile Sud-Sud, le lecteur découvre donc des chapitres consacrés à autant d'études de cas. Mais, derrière ce découpage chapitre par chapitre, pays par pays, se cache en réalité une analyse multi-regards sur des thématiques communes à l'asile dans et vers les pays du Sud, au-delà des spécificités locales : le départ (lieux du départ, les motivations, les populations concernées, les conditions du départ entre « choix » et expulsion forcée...), les trajectoires empruntées par les migrants (lieux-transits, routes de l'asile, personnes rencontrées, pratiques des passeurs...) et l'arrivée (lieux d'installation, le statut de l'arrivant, la question de la (non-)acceptation de ces nouveaux arrivants par les populations locales, les réseaux de solidarité mobilisés, la question de la paupérisation ou de la densification du territoire d'installation, les camps comme espaces d'enfermement, l'informel...).

L'ouvrage est ancré dans une approche sociospatiale qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui s'intéressent aux mobilités en général, aux migrations contraintes (par le contexte socioéconomique, par la peur d'un risque réel ou anticipé) ou forcées (par des acteurs provoquant l'expulsion) en particulier. A travers ces multiples études de cas, *L'asile au Sud* questionne tout autant les territoires de l'asile (lieux d'origine, transit, lieux d'arrivée) que les acteurs de cet asile (les réfugiés eux-mêmes, mais aussi les différents acteurs politiques - locaux, internationaux, humanitaires - et les différents réseaux - réseaux de solidarité, notamment familiaux, réseaux illégaux, notamment le cas des passeurs...). En interrogeant les acteurs et leurs intentionnalités, les différents chapitres de l'ouvrage mettent ainsi en exergue les spatialités et les territorialités de l'asile comme point d'entrée pertinent pour saisir l'ampleur de ces flux migratoires (trop souvent négligés dans la (re)présentation médiatique de ces phénomènes, qui se concentre sur les flux Nord-Sud) et les enjeux pour ces réfugiés qui déplacent avec eux des zones de tensions (tout particulièrement dans le cas de migrations liées suite à des violences de guerre), ou tout au moins créent de nouvelles sociabilités, parfois problématiques, dans les lieux d'arrivée.

Les neuf chapitres présentent donc différentes études de cas, qui se concentrent sur des lieux et des populations différents, mais aussi sur les diverses temporalités de la migration. Certains chapitres se concentrent ainsi sur l'exil comme trajectoire : c'est le cas pour l'étude de cas consacrée aux migrations dans le contexte rural de l'Afrique australe post-apartheid (par Aurélia Wa Kabwe-Segatti), celle sur les parcours empruntés par les réfugiés mauritaniens au Sénégal (par Marion Fresia), celle sur les déplacés et réfugiés de la crise ivoirienne (par Issa Ouattara), et celle sur les migrations de transit au Maghreb. D'autres articles sont focalisés sur les conditions de vie des réfugiés dans leurs territoires d'installation. Trois chapitres sont ainsi consacrés au traitement des réfugiés dans différents pays du Moyen-Orient : le cas des réfugiés palestiniens (par Sari Hanafi), de la demande d'asile en Israël (par Karen Akoka) et une approche générale de la question des réfugiés dans l'ensemble du Moyen-Orient (par Mohamed Kamel Dorai). Dans cette même optique, le chapitre de Mahamadou Zongo présente les conditions d'accueil et d'insertion des réfugiés en zone rurale dans la province de la Comoé au Burkina Faso. Enfin, l'échec de la migration Nord-Sud qui se termine pour les migrants, de manière contrainte (du fait du cloisonnement de plus en plus marqué des frontières européennes face aux demandeurs d'asile), par une migration Sud-Sud est interrogé dans le chapitre d'Olivier Clochard sur l'interminable errance des passagers clandestins maritimes.

L'ouvrage aborde donc des spatialités et des temporalités très diverses, et questionne ainsi de nombreux enjeux de ces déplacements de population qui font de l'Afrique et du Moyen-Orient des territoires où les modifications du peuplement sous la contrainte (socioéconomique, identitaire et/ou politique) restent très nombreuses. De grandes thématiques se croisent dans les différents chapitres : la question de la frontière, du déracinement des réfugiés, du statut de « minorité » (que ce soit dans le territoire d'origine ou dans le territoire d'arrivée), le rôle des acteurs politiques locaux, nationaux et internationaux. La conclusion de Luc Cambrézy, Smaïn Laacher, Véronique Lassailly-Jacob et Luc Legoux revient sur cette analyse des enjeux contemporains des politiques d'asile dans les pays du Sud, dans un contexte où de nombreux pays du Nord soutiennent que ce sont les acteurs locaux qui doivent gérer et absorber ces flux. Pourtant, l'un des problèmes essentiels soulevés par l'ouvrage est celui de la capacité de certains de ces Etats concernés par l'afflux de réfugiés de pays voisins, mais incapables de les accueillir, ou même de concevoir une « politique migratoire » pour le cas des Etats défaillants. Mais, dans d'autres Etats de la même région, la question de la présence de réfugiés n'est pas vécue comme une « mise en péril » des Etats. L'importance accordée aux études de cas

montre bien la pertinence d'accorder des grilles de lecture non généralisées, et d'analyser avec ces migrations loin des clichés sur l'asile.

Bénédicte Tratnjek

**Pour aller plus loin :**

Le [site Internet de « L'asile au Sud »](#), le colloque à l'origine de cet ouvrage (5-7 juin 2006, Ouagadougou), avec notamment les textes de communications (plus brefs que les articles proposés dans l'ouvrage, ils donnent de nombreux aperçus des problématiques qui y sont abordés, et certaines cartes de l'ouvrage y sont publiées).

© Les Cafés Géographiques - [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net)